

COMPTE-RENDU SUCCINT DU CONSEIL MUNICIPAL – 12 DECEMBRE 2024

PRESENTS : Mmes LOICHOT Evelyne, PHEULPIN Stéphanie, MUNNIER Angélique, MM. MAILLARD Christian, TORNARE Roland, BALDACCI Robert, PATOIS Arnaud, DAVID Etienne, MAILLARD Michel, ECK Rémi.

ABSENT : M. EGLIN Pierre

1- NOMINATION AGENT RECENSEUR – DELIBERATION

En 2025, notre commune doit faire le recensement des habitants ; Mme ECK Sophie s'est proposée volontaire, elle est donc recrutée du 18 janvier au 17 février 2025 en qualité d'agent recenseur. MM TORNARE Roland et BALDACCI Robert seront coordinateurs pour assurer la mission de la préparation et la réalisation des enquêtes. Le Conseil approuve.

INFORMATION RECENSEMENT

Comme 20% des communes de France, la population de Glay sera recensée.

C'EST UTILE !

Le recensement permet de connaître le nombre de personnes vivant dans la commune. De ces chiffres découlent la participation de l'état aux finances de la commune ainsi que le nombre de conseillers municipaux. Le recensement permet d'ajuster l'action de la commune aux besoins de la population.

C'EST QUAND ?

Le recensement débutera le 18 janvier et devra être terminé le 17 février 2025.

C'EST QUI ?

Mme Sophie ECK est l'agent recenseur recruté par la commune. Elle est chargée de vous apporter toute l'aide dont vous pouvez avoir besoin.

C'EST FACILE !

L'agent recenseur se présentera chez vous. A votre convenance, il vous remettra :

- Soit un questionnaire papier à remplir par vos soins qu'il viendra récupérer à votre domicile une fois rempli.
- Soit les identifiants nécessaires si vous choisissez de vous recenser en ligne.

Le recensement est gratuit ; ne répondez pas aux sites qui vous réclameraient de l'argent.

2- BACHE A INCENDIE - DELIBERATION

Le coût des travaux pour la mise en place d'une bâche à incendie au lieu-dit « Pré du Prince », ainsi qu'une deuxième située au lieu-dit « Montaillevey » s'élève à 21 990€

HT soit 26 388€ TTC. Une subvention PAC25 est sollicitée pour un montant de 6 597€. L'entreprise Courtot est retenue pour les travaux.

3- ACHAT NOUVELLE PORTE BATIMENT DE L'ANCIENNE POSTE – DELIBERATION

Un devis a été demandé à l'entreprise Renov'est pour changer la porte d'entrée du bâtiment. Une subvention sera demandée à PMA. Le conseil réclame un autre devis.

4- DIVERS

- Une demande de subvention a été faite au département pour le transport des élèves à la piscine.
- Le problème de photocopieur à l'école sera résolu début janvier.
- La commune a proposé 3 dates à PMA pour une éventuelle participation au marché du soir.

SEANCE LEVEE A 21H00

Le Conseil Municipal vous souhaite à toutes et à tous d'agréables fêtes.

